

Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise de contrôle exclusif par la société « OCP SA » de la société « PwC Business Services »

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils sont modifiés et complétés, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2 -14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils sont modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernées :

- L'acquéreur : « OCP SA » ;
- La cible : « PwC Business Services ».

Nature de l'opération

- Acquisition du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Services d'audit comptable et financier, légal et contractuel.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 21 juillet 2025.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la Concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « OCP SA » de la société « PwC Business Services », à travers l'acquisition de l'intégralité de son capital social et des droits de vote y afférents.

« OCP SA » est une société anonyme de droit marocain, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 40327 et dont le siège social est situé 2-4, Rue Al Abtal Hay Erraha, Casablanca, Maroc. « OCP SA » est une entreprise mondiale majeure active dans l'extraction et la vente de roches phosphatées, ainsi que dans leur transformation en acide phosphorique, qu'elle vend à des tiers ou transforme pour produire des engrais phosphatés.

« PwC Business Services » est une société à responsabilité limitée de droit marocain, immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 376361 et dont le siège social est situé 2 au Lot 57, Tour CFC, quartier Casa Anfa, Hay Hassani, Casablanca, Maroc. Son activité principale est la fourniture de prestation de conseils en organisation.

Fait à Rabat, le 10 juillet 2025.